



**COMMUNE DE LA BARBEN**  
DEPARTEMENT  
**DES BOUCHES DU RHÔNE**

ARRONDISSEMENT  
**D'AIX-EN-PROVENCE**

*République française*  
*Liberté, égalité, fraternité*

**DÉLIBÉRATION N °47-2025**

Nombre de membres en exercice .....	11
Nombre de membres présents .....	08
Nombre de membres votants .....	..08
Pour .....	08
Contre .....	..0
Abstention .....	.. 0

Date de la convocation : 12/09/2025

EXTRAIT DU REGISTRE

Envoyé en préfecture le 30/09/2025

Reçu en préfecture le 30/09/2025

Publié le

ID : 013-211300090-20250925-472025-DE

des

Berger  
Levrault

**DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 25 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-cinq du mois de septembre à 18 h 00, le Conseil Municipal de la commune de LA BARBEN a été assemblé salle des cèdres, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121.10 à 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, et conformément à l'article L.2121-14 du CGCT sous la présidence de Franck SANTOS

Étaient présents à cette assemblée : Maryvonne GASCON, Colette MARTINET, Bernard JEAN, Michel GOURLIA, Sabine BOUICHET, Noel THOMAS et Michel PUECH

formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de onze membres

EXCUSÉS DONNANT POUVOIR : à .....

EXCUSÉS ABSENT : Philippe CARON, Jean COYE , et Mélanie HENARD

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Bernard JEAN

**Objet : Adhésion à l'association Le Collectif PROUVENÇO**

**Monsieur le maire expose :**

Le Collectif Prouvènço mène diverses actions sur le terrain, avec l'organisation d'événements et d'expositions temporaires, d'édition d'ouvrages bilingues, la réalisation d'un magazine trimestriel. Nous entretenons un lien fort avec les citoyens et les élus pour la reconnaissance de la langue provençale comme langue régionale de France.

Parallèlement, le Collectif Prouvènço a porté le projet de création d'un Observatoire de la langue et de la culture provençales qui a été inauguré le 24 octobre 2020 avec le soutien du Conseil régional et de la Ville de Cheval-Blanc (Vaucluse).

Ce projet a pu voir le jour grâce au soutien de nombreux élus, de mécènes et de tous nos adhérents.

Le projet du Collectif Prouvènço est de :

**Préservation et défense :**

Défense de l'identité et de la culture régionales.

Reconnaissance du Provençal, codifié par Frédéric Mistral, le Gavot et le Nissart comme langues de France.

Respect de la pluralité des langues du territoire régional : provençal, nissart, gavot.

Prise en compte de l'exception culturelle provençale.

Valorisation et promotion :

Encourager les collectivités locales à désigner des élus délégués à la culture et aux traditions locales.

Encourager le pavage des Mairies et des lieux publics aux couleurs du drapeau régional.

Encourager la double signalétique des panneaux indicateurs des communes et des services publics.

Soutenir les acteurs du tissu associatif et culturel régionaux.

**Transmission et diffusion :**

Soutenir la formation d'enseignants et l'ouverture de classes de provençal, de gavot et de nissart.

Encourager l'initiation et l'enseignement du provençal, du gavot et du nissart.

Soutenir le développement de la communication en Provençal (radios et télévisions régionales).

Développer des projets pédagogiques en partenariat avec le monde éducatif et culturel.

## Défendre la reconnaissance des langues et cultures nissardes et alpines

Encourager la création d'Observatoires de la langue et de la culture en Pays

Soutenir le provençal, le nissart et l'alpin comme les trois langues régionales

Promouvoir les échanges entre les langues et cultures de la région.

Le soutien des élus en faveur de la reconnaissance des langues et cultures régionales est essentiel.

Envoyé en préfecture le 30/09/2025

Reçu en préfecture le 30/09/2025

Publié le

ID : 013-211300090-20250925-472025-DE



En rejoignant le Collectif Prouvenço, les collectivités locales valorisent leur attachement à notre patrimoine régional et apportent leur soutien aux missions de l'Observatoire de la langue et de la culture provençales.

### En contrepartie d'une cotisation annuelle de 70 euros, votre commune bénéficie :

Un abonnement à Me Dison Prouvenço (4 numéros par an), seul magazine bilingue qui fait rayonner nos territoires et avec la possibilité de mettre en avant votre commune.

L'accompagnement de votre commune dans la valorisation de vos traditions locales et un service de traduction.

Un tarif réduit sur notre boutique et librairie (-100/0), pour enrichir votre médiathèque par exemple.

Un relais auprès de nos adhérents : 1 000 particuliers, 120 communes, 150 associations.

Ayant entendu l'exposé du Maire

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité,

**AUTORISE** l'adhésion à l'association Le Collectif PROUVENÇO

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

**PRÉCISE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication et de sa transmission à Monsieur le Sous-préfet d'Aix-en-Provence.

La Barben le 25 septembre 2025

Le Maire

Franck SANTOS

Secrétaire de séance

Bernard JEAN

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal, Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le \_\_\_\_\_ de la publication/notification le \_\_\_\_\_ Fait à La Barben, le \_\_\_\_\_  
Le Maire Franck SANTOS